



CURIA GENERALIZIA DELLA COMPAGNIA DI GESÙ

**Engagement renouvelé du Service Jésuite des Réfugiés**

**2019/15**

**A TOUTE LA COMPAGNIE DE JESUS  
ET A CEUX QUI COLLABORENT DANS LA MISSION**

Chers amis dans le Seigneur,

Nous célébrerons au mois de novembre 2020 le 40ème anniversaire de la fondation du Service Jésuite des Réfugiés (JRS) par le Serviteur de Dieu, le Père Pedro Arrupe. Dans sa lettre de 1980 annonçant le lancement du JRS, le P. Arrupe disait que la situation des réfugiés à travers le monde présentait « à la Compagnie un défi que nous ne pouvons ignorer si nous désirons être fidèles aux critères que saint Ignace donnait pour le choix de nos apostolats »<sup>1</sup>. La réponse du JRS fut une source de grâce pour les réfugiés et pour la Compagnie, et je suis heureux de vous communiquer les changements importants qui permettront au JRS de continuer et d'approfondir cette réponse dans les années à venir.

Ce défi ressenti par le Père Arrupe s'est même aggravé au fil des années. L'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés a rapporté l'an dernier que 68,5 millions de personnes avaient été forcées de quitter leur foyer, le nombre le plus élevé jamais enregistré. 25,4 millions d'entre eux ont fui leur pays pour trouver sécurité et protection au-delà des frontières internationales. La plupart des réfugiés viennent des pays les moins développés du monde et la grande majorité des réfugiés sont accueillis par des nations voisines en voie de développement. Les réfugiés se retrouvent de plus en plus dans des situations de déplacement prolongé : 13,4 millions de réfugiés aujourd'hui sont en situation d'exil depuis 5 à 37 ans.

Cette réalité appelle à un partage plus équitable de l'accueil et du soutien des réfugiés dans le monde. Au contraire, certains gouvernements des pays riches du nord ont mis en place des politiques visant à tenir les réfugiés à distance, des politiques de plus en plus copiées par des pays en voie de développement eux-mêmes. Nul n'ignore les nombreux mouvements politiques qui attisent le ressentiment contre les réfugiés à des fins électorales. Dans une situation mondiale où les réfugiés ont grandement besoin d'hospitalité et de générosité, ils sont souvent confrontés à une marginalisation accrue et même à la violence. Au lieu de voir augmenter les possibilités de réinstallation pour des réfugiés qui ont besoin d'un lieu de résidence permanent, nous constatons dans le monde entier une diminution drastique de la réinstallation, presque divisée par deux par rapport aux années précédentes.

En ces temps difficiles, le JRS a trouvé une nouvelle inspiration, pour sa mission d'accompagner, de servir et de défendre les réfugiés, dans le leadership prophétique du pape François, qui a appelé la communauté internationale à répondre de manière commune à la question des réfugiés et des migrants. Le pape François articule cette réponse en quatre verbes :

---

<sup>1</sup> « La Compagnie et le problème des réfugiés », Lettre de Pedro Arrupe SJ aux Supérieurs Majeurs, 14 novembre 1980.



accueillir, protéger, promouvoir et intégrer. Il a insisté sur le besoin d'une conversion fondamentale, d'un changement d'attitude, « pour surmonter l'indifférence et [ne pas céder] aux craintes »<sup>2</sup>.

Si le JRS a été le point central de la réponse coordonnée de la Compagnie en faveur des réfugiés, j'exprime également ma gratitude envers toutes les autres initiatives en faveur des réfugiés prises par la famille jésuite au sens large. Des paroisses, des centres spirituels, des écoles, des centres sociaux et des universités ont travaillé à l'accueil, à l'action sociale et à la recherche pour l'*advocacy* [défense et promotion], souvent en partenariat avec le JRS. De nombreuses communautés jésuites sont allés jusqu'à accueillir des réfugiés, individus et familles. Des communautés et des provinces ont financé généreusement le JRS ainsi que d'autres projets en faveur des personnes déplacées de force.

La Compagnie est restée fidèle à son engagement dans cette mission particulière de promotion de la justice pour les réfugiés. Le P. Peter-Hans Kolvenbach, dans sa lettre du 24 juin 2000 promulguant la nouvelle Charte et les Normes du JRS, a décrit le mandat donné au JRS comme « une grâce et une responsabilité pour nous tous » et il a ajouté - citant la Charte du 19 mars 2000 - : « en compagnie de Jésus Christ et en étant serviteur de sa mission au milieu des réfugiés, le JRS peut être un signe efficace de l'amour de Dieu et de la réconciliation »<sup>3</sup>.

La 35ème Congrégation Générale (CG 35) en 2008 a réaffirmé le service des migrants, des réfugiés, des déplacés à l'intérieur de leur propre pays et des victimes de la traite, comme une préférence apostolique de la Compagnie<sup>4</sup>. Huit ans plus tard, la CG 36 demandait à la Compagnie de répondre à l'appel du Christ qui nous appelle à nouveau à un ministère de justice et de paix, pour servir les pauvres et les exclus : « Parmi ces différentes formes de souffrances ... apparues avec insistance dans nombre de nos Provinces et Régions : le déplacement des peuples (réfugiés, migrants et personnes déplacées). Face aux attitudes hostiles à ces personnes déplacées, notre foi invite la Compagnie à promouvoir partout une culture d'hospitalité plus généreuse. »<sup>5</sup>

Cet amour de la Compagnie pour les pauvres et les exclus, exprimé davantage par des actes que par des mots, a été récemment confirmé par le processus de discernement qui a conduit à la promulgation des Préférences Apostoliques Universelles. Y figure notre engagement « à prêter attention aux migrants, aux personnes déplacées, aux réfugiés, aux victimes des guerres et du trafic d'êtres humains »<sup>6</sup>. La Compagnie a accepté comme une mission de l'Église, par l'intermédiaire du Saint-Père, de « continuer à œuvrer pour que soient réunies les conditions humaines de leur accueil, en les accompagnant dans leur processus d'intégration dans la société et en promouvant la défense de leurs droits »<sup>7</sup>.

En réponse au nombre sans précédent de personnes déplacées de force dans le monde, le JRS a dû croître d'une façon qui aurait été inimaginable en 1980. Aujourd'hui, le JRS est au service de 640.000 personnes dans 53 pays. Une personne déplacée de force sur 100 dans le monde est aujourd'hui directement soutenue ou servie par le JRS. Face à des besoins aussi graves et aussi urgents, le JRS doit s'efforcer d'être encore plus efficace dans ses programmes

<sup>2</sup> Discours du Pape François aux participants du forum international sur la migration et la paix, 21 février 2017.

<sup>3</sup> « Service jésuite des réfugiés », Lettre de Peter-Hans Kolvenbach SJ à toute la Compagnie, 24 juin 2000.

<sup>4</sup> CG 35, d. 3, 39, v.

<sup>5</sup> CG 36, d. 1, 25, 26.

<sup>6</sup> « Préférences apostoliques universelles de la Compagnie de Jésus, 2019-2029 », Lettre d'Arturo Sosa SJ à toute la Compagnie, 19 février 2019.

<sup>7</sup> *Ibid.*



et son *advocacy*, afin d'approfondir sa planification stratégique et sa réactivité face aux nouvelles situations, et de renforcer sa capacité à gérer de façon responsable ses ressources financières et humaines. Ce contexte exige également que le JRS renforce sa mission et son identité en tant qu'œuvre de la Compagnie de Jésus et, par conséquent, clarifie et révise certaines de ses structures de gouvernance.

Grâce à un processus de discernement stratégique approuvé initialement par mon prédécesseur, le P. Adolfo Nicolás, le JRS a progressé de manière significative pour devenir un signe plus efficace de l'amour nourricier de Dieu et de sa réconciliation :

- Le JRS a élaboré un Cadre stratégique pour 2019-2023, qui définit quatre domaines prioritaires pour cibler son accompagnement des réfugiés au cours des quatre prochaines années : la promotion de la réconciliation et de la cohésion sociale, une éducation formelle et informelle de qualité, des programmes novateurs pour assurer la subsistance qui mènent à l'autonomie et à la durabilité, enfin une *advocacy* efficace pour les droits des réfugiés.
- Le JRS s'est également engagé dans un processus de discernement qui a conduit à une proposition de restructuration de son organisation et de ses procédures opérationnelles, en mettant l'accent sur le développement de solides bureaux de terrain afin de renforcer les capacités locales et d'encourager la subsidiarité.
- Le JRS lance une consultation auprès de toute la Compagnie et de ses partenaires dans un effort pour mettre pleinement en œuvre sa vision d'un monde où les réfugiés puissent obtenir protection, avancer vers l'égalité des chances et participer pleinement aux sphères économiques, politiques et sociales dans lesquelles ils se trouvent.
- Dans le cadre de cette consultation, le JRS souhaite également s'engager de manière fructueuse et critique dans les questions souvent complexes de gouvernance, et explorer avec la Compagnie et d'autres partenaires des possibilités de mission et d'identité qui manifestent les valeurs ignatiennes et puisent dans les richesses de notre héritage spirituel.

J'ai donné mon approbation à ces efforts. J'applaudis à la volonté du JRS de prendre des risques et d'avancer en profondeur en ces temps difficiles et riches en défis, quand il serait tellement plus facile de s'en tenir aux façons de procéder déjà établies. Je suis reconnaissant de la générosité, de l'engagement et du courage du personnel, des bénévoles et des bienfaiteurs du JRS qui ont rendu ces efforts possibles.

Je demande aux membres de la Compagnie et à ses partenaires, en particulier à ceux qui occupent des postes de direction, de participer à la mise en œuvre de la vision du JRS pour l'inclusion et l'intégration des réfugiés, et de s'engager dans les défis du JRS en matière de gouvernance renouvelée et de participation à l'héritage ignatien. Cette mission du JRS doit être partagée par toutes nos institutions, qu'elles soient académiques, éducatives, sociales, intellectuelles, pastorales ou spirituelles. Tous peuvent contribuer à l'accompagnement et au service des réfugiés. Je souhaite aussi souligner que, en tant que ministère de la Compagnie universelle, le JRS doit être considéré par les Supérieurs Majeurs, particulièrement lorsqu'un jésuite est en train de discerner un appel à servir au JRS, comme un ministère soutenu par les forces humaines de la Compagnie.

Le but ultime de tous ces efforts peut être exprimé simplement ainsi : le désir de renouveler l'identité du JRS en tant que ministère de la Compagnie, alors qu'il met en œuvre sa mission



de réconciliation et de justice, et qu'il renouvelle son dévouement à accompagner, servir et défendre les réfugiés partout dans le monde.

Je suis certain que le JRS continuera à s'inspirer de la vision du P. Arrupe, qui voyait la Compagnie « appelée à rendre un service humain, éducatif, spirituel »<sup>8</sup> aux réfugiés. Je suis réconforté par la conviction du Père Kolvenbach que « notre service pour les réfugiés est un engagement apostolique de toute la Compagnie (...) le service de la Compagnie aux réfugiés est un véritable test de notre disponibilité aujourd'hui »<sup>9</sup>.

Ce service aux réfugiés offre au corps apostolique de la Compagnie une occasion profonde et privilégiée d'accompagner l'humanité souffrante : marcher avec les dépossédés dans la recherche commune d'un avenir juste par la réconciliation, et rendre un service qui non seulement apporte la guérison dans le présent, mais crée aussi des ressources et des opportunités de formation humaine et spirituelle pour un avenir meilleur.

Les réfugiés sont présents dans toutes les régions du monde. L'appel à les accompagner et à les servir est une responsabilité donnée à tout le corps de la Compagnie, et il doit résonner avec la Compagnie partout où nous sommes présents.

Ce service aux réfugiés exige un discernement qui s'efforce d'être guidé par l'Esprit, et une planification apostolique qui utilise efficacement les ressources humaines et toutes les autres ressources disponibles. Il nous oblige à approfondir notre vocation de collaborateurs dans une mission qui n'est possible que si nos nombreux efforts sont conjugués. Il exige également que nous améliorions notre capacité à travailler par le biais de réseaux qui utilisent mieux nos ressources, afin de nous rendre plus efficaces à rendre visible la situation des réfugiés et à promouvoir des actions visant à améliorer leur intégration dans les pays hôtes.<sup>10</sup>

Ce n'est qu'en travaillant ensemble que le monde pourra attaquer à la racine les causes des déplacements forcés et mettre fin à un phénomène qui cause tant de souffrances à tant de personnes de tous âges et de toutes situations.

Nous demandons à Notre Dame de la Strada de guider nos pas, alors que nous marchons avec le peuple de Dieu sur le chemin qui nous conduit à Jésus, lui qui nous appelle à ce service.

**Arturo Sosa, S.I.**  
Supérieur Général

Rome, le 24 mai 2019  
Fête de Notre Dame de la Strada

*(Original : anglais)*

---

<sup>8</sup> « La Compagnie et le problème des réfugiés », Lettre de Pedro Arrupe SJ aux Supérieurs Majeurs, 14 novembre 1980.

<sup>9</sup> « Révision du Service Jésuite pour les Réfugiés », Lettre de Peter-Hans Kolvenbach SJ à toute la Compagnie, 14 février 1990.

<sup>10</sup> Cfr. CG 36, d. 2, 4-9.